

À LA UNE

[« Retour à la liste des communiqués »](#)

LAC SAINT-PIERRE : UN NOUVEAU PROGRAMME POUR SA CONSERVATION

20 mars 2018

La Fondation de la faune du Québec est très heureuse de se voir confier, par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), la gestion de 9,5 M\$ afin qu'elle développe un programme d'aide financière pour la restauration de l'écosystème du lac Saint-Pierre. « Grâce à ce financement, la Fondation pourra développer des projets structurants qui auront un impact significatif sur la qualité des habitats fauniques d'un des écosystèmes les plus importants au Québec », mentionne André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

Le *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre* offrira une aide financière aux organismes pour qu'ils réalisent des projets de conservation ou de restauration de la biodiversité et de la qualité de l'eau de l'écosystème du lac Saint-Pierre.

Une expertise reconnue

Depuis plus de trente ans, la Fondation de la faune a développé une grande expertise sur les enjeux fauniques du Québec et sur le soutien aux organismes dans la réalisation de travaux sur le terrain. Au cours des années, elle a financé plus de 70 projets liés au lac Saint-Pierre, que ce soit pour l'aménagement ou la restauration d'habitats fauniques, l'acquisition et la protection de terres à haute valeur écologique ou la sensibilisation des utilisateurs à la protection des milieux naturels. « C'est grâce à son expérience, mais aussi à sa rigueur, que la Fondation a obtenu ce financement pour le lac Saint-Pierre. L'équipe de la Fondation est dévouée à la protection de la faune et a toujours travaillé, et continuera de travailler, en étroite collaboration avec les organismes locaux qui réalisent des projets », rappelle André Martin.

Au cours des années, la Fondation a collaboré, entre autres, avec Canards Illimités, le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre, l'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC), la Société canadienne pour la conservation de la nature, et les représentants du monde agricole (fédération régionale de l'UPA, club conseils, regroupement de producteurs, etc.) (consultez la liste des promoteurs de projets au lac Saint-Pierre).

Soumettre un projet à la Fondation

Pour soumettre un projet au Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre pour l'année 2018, trois dates ont été retenues pour déposer un formulaire de déclaration d'intérêt : 15 avril, 15 août et 15 décembre. Pour les promoteurs qui auront été retenus à la suite de l'analyse des lettres d'intérêt, les dates limites pour le dépôt des demandes détaillées seront les suivantes : 1^{er} juin, 1^{er} octobre et 1^{er} février 2019.

- 30 -

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications
et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418 575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca

[Télécharger ce communiqué](#) (142,88 Ko)